



Minimum 16 ans	FORMATION CERTIFIANTE	Formation réf : AE ETM STG
CODE DE LA ROUTE MOTO - STAGE 2 JOURS		280€

Jusqu'alors les candidats souhaitant obtenir le permis moto (catégories A1 et A2) préparaient et passaient le même examen du Code de la route que les automobilistes. Avec la réforme moto (mars 2020), une épreuve théorique spécifique (ETM pour Épreuve Théorique Moto), plus axée sur la pratique du deux-roues et de ses dangers, a vu le jour pour mieux former les futurs motards. Elle comprend 40 questions à choix multiples sous forme d'images fixes et de vidéos. Ces questions, et notamment celles qui ont trait à la sécurité (éléments mécaniques ou équipements de protection individuelle), sont abordées en adoptant le point de vue du motard.



PUBLIC - PRE-REQUIS

Tous publics.

Le candidat peut se présenter à l'épreuve théorique MOTO **à partir de 16 ans** pour le

Permis A1 et **à partir de 18 ans** pour le Permis A2.

Comprendre et savoir lire la langue française.

OBJECTIFS

Acquérir les règles du code de la route et vous permettre d'obtenir votre examen théorique MOTO (ETM).

DURÉE

2 jours soit 14 heures de formation continue.

Cours et tests collectifs de code en salle **avec enseignant** :

Le lundi et mardi de 7h à 12h et de 13h à 15h

Examen code à la suite (± 2 heures)

CONTENU DE L'OFFRE

- ✓ Les démarches administratives et d'inscription (ANTS)
- ✓ 1 Kit pédagogique (fiche de suivi, livret...)
- ✓ 14 heures soit 2 jours de tests et cours de code
- ✓ 1 ACCES INTERNET - Formation et tests en ligne
- ✓ **Nos cours et tests se font avec un enseignant en salle.**

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'école de conduite se charge de l'inscription sur ANTS.

Constitution du dossier si première demande.

- ✓ 1 Photocopie couleur de la carte d'identité, passeport
- ✓ 1 carte de séjour
- ✓ 1 photo d'identité numérique agréée ANTS.
- ✓ 1 copie de l'attestation de recensement
- ✓ 1 copie certificat de participation à la Journée d'appel.
- ✓ 1 copie attestation scolaire de sécurité routière (ASSR)
- ✓ 1 Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- ✓ 2 enveloppes timbrées autocollantes format A4 ou A5

Si vous êtes hébergé.

- ✓ 1 justificatif de domicile de votre hébergeant
- ✓ 1 copie couleur carte d'identité de l'hébergeant,
- ✓ 1 attestation d'hébergement

PROGRAMME

Les dispositions légales en matière de circulation routière - Le conducteur - La route - Les autres usagers de la route - La réglementation générale - Les éléments mécaniques liés à la sécurité - Les équipements de protection et autres éléments de sécurité des véhicules - Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement - Les premiers secours.

ANIMATEURS

Enseignants de la conduite diplômés mention 2 roues.

VALIDATION

Le candidat doit obtenir au moins 35 bonnes réponses aux 40 questions pour réussir l'épreuve. L'ETM concerne les candidats inscrits au permis moto A1 et A2.

CONTACT

AUTO-ECOLE OHLICHER

Port : **0694 42.85.30** - Tel : 0594 30.10.14 - Tel : 0594 30.00.05

Mail : autoecoles@ohlicher.fr - Web site : www.ohlicher.fr

Du lundi au Vendredi - 8h à 12h et 15h à 19h

Le samedi - 9h à 12h

Agrément Préfectoral n° **E0409C00650**

Déclaration d'existence n° **96973040197**

